



## **Compte rendu Conseil Municipal du 25/10/2019**

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 25 octobre 2019 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

*Présents : Norbert DUPEYRON, Marie-Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Hervé GAGNARD, Nicole MARQUET, Thierry PERRET.*

*Absente excusée : Nicole VENET (pouvoir donné à Joël VOS).*

### **1) Finance - RH**

#### **Commission finances et RH du 15 10 2019**

##### **Délibération de principe pour transfert de compétence assainissement et fonds de roulement :**

Le conseil communautaire a délibéré le 24 septembre sur les modalités et principes du transfert de la compétence assainissement. A leur tour, les conseils municipaux des communes de la CCMDL doivent délibérer dans le même sens.

La délibération rappelle le contexte de ce transfert et les principes retenus :

- Reprise des modes gestions : délégation de services, prestation ou gestions par les communes. Pour Chevrières, c'est cette dernière solution qui a été retenue (continuité de notre mode de fonctionnement avec nos deux agents). Une convention sera à passer avec la CCMDL pour cadrer les coûts de nos agents (MO et matériel).
- Passation d'un nouveau contrat de prestation au 01/01/2020 pour les communes qui ont fait le choix de ne plus assurer par elles-mêmes les entretiens de leur STEP.
- Les excédents ou déficits des budgets d'assainissement de chaque commune au 31/12/19 seront repris par les communes. Un fonds de concours sera versé à la CCMDL par chaque commune (en deux fois : 2020 et 2021) pour abonder le budget d'assainissement de la CCMDL. Ce fonds de concours a été arrêté à 845 K€ et correspond à 137.49 € par abonné à l'assainissement collectif (Nombre d'abonnés du territoire au 31/12/18). Pour Chevrières, 338 abonnés et 46 610.20 € (23 305.51 € en 2020 et autant en 2021).
- Harmonisation de la taxe d'assainissement sur une période de 5 ans.
- Au 01<sup>er</sup> janvier 2020, une PFAC de 1 500 €
- Mise en place d'une contribution des communes à la CCMDL pour la gestion des eaux pluviales dans les réseaux unitaires de 150 € / km. Pour Chevrières, 6.14 km de réseau unitaire, soit 921 € / an.

Au 01 janvier 2020, tout est repris par la CCMDL. La facturation sera assurée par SUEZ.

### Rapport de la CLECT du 14 octobre 2019

La CLECT s'est réunie le lundi 14 octobre. A l'ordre du jour, les participations aux syndicats de rivière et la compétence enfance jeunesse reprise par la CCMDL. Pour Chevrières, la subvention versée par la commune à l'AFR pour les CLSH des vacances scolaires, sera dorénavant (et ce depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2019) versée par la CCMDL. De même que les participations de la CAF iront directement à la communauté de communes. Aussi, il convient de modifier en conséquence l'atténuation de compensation que touchait la commune (4 801.20 €/an) de la CCMDL, pour que le transfert soit neutre en termes de charges pour la CCMDL.

La commune a versé à l'AFR pour 2018 : 7 089.31 € de subvention et reçu en recette 2 232 € (subvention CAF : 2 080 € et MSA : 152 €). Soit un reste à charge pour la collectivité de 4 857.31 €.

Cette somme est à déduire de l'allocation de compensation versée par la CCMDL, soit 4 801.20 €

D'où une compensation négative pour la commune de 56.11 € à partir de ce transfert.

Application à partir du 01 janvier 2019.

Les élus valident le rapport de la CLECT tel qu'il a été établi sur ces deux sujets.

### Adhésion bibliothèque au réseau de la CCMDL

En début d'année et au printemps, des rencontres ont eu lieu avec les bibliothèques des communes Ligériennes de la CCMDL pour présenter le réseau en place sur les autres communes de la CCMDL.

Les bénévoles de Chevrières sont d'accord pour adhérer à ce réseau qui mutualise les fonds mis à disposition (livres, CD, supports numériques,...) et permet des réservations en ligne. Un système de navette existe entre les deux bourgs centre (Saint Laurent et Saint Symphorien) pour les prêts. Chaque commune venant ensuite chercher ce qu'elle attend. De plus, un coordinateur du réseau est employé par la CCMDL.

Il est proposé de délibérer pour l'adhésion au réseau de la CCMDL, en sachant qu'une participation des communes pour mettre à jour le logiciel de gestion sera demandée aux communes et qu'une demande de subvention a été déposée auprès du CD 42. Dépenses : 1 200 € HT et 40 % de subvention (480 €)

Les élus valident l'adhésion de la bibliothèque de Chevrières au réseau de la CCMDL

### Chèques OSER fin d'année pour les agents.

Les élus reconduisent pour 2019, l'achat de bons auprès d'OSER pour nos agents (Association de commerçants des Monts du lyonnais). Bons d'achats dans des magasins du territoire qui adhèrent à OSER.

80 € pour un temps plein et 40 € pour un temps partiel. 4 temps plein = 320 € et deux temps partiels = 80 €

## **2) Urbanisme**

Maintenant que le PLU est arrêté, les élus délibèrent pour instaurer un droit de préemption sur les zones U et AU.

### 3) Voirie

Les travaux de voirie sont finis et ont été réceptionnés

### 4) Infos – Divers

#### Mutuelle pour tous.

Ma Commune Ma Santé organise 2 nouvelles permanences sur les Monts du Lyonnais :

- lundi 4 novembre de 9h à 12h en mairie de Saint-Clément-les-Places
- jeudi 14 novembre de 14h à 17h30 à Grézieu-le-Marché

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire inscrire en mairie.

#### Changement de date pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables, en raison du lundi 11 novembre :

- Pour les sacs noirs mercredi 13 novembre aux horaires habituels
- Pour les sacs jaunes au vendredi 15 novembre aux horaires habituels

**Vigilance** : Les services de la gendarmerie nous rappellent les cambriolages effectués sur le département par des personnes se faisant passer pour des releveurs de compteurs d'eau, agents de la Poste ou d'autres fonctions similaires et nous demandent de rester vigilants.

**Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 29 novembre 2019 à 20h00.**

#### **Bibliothèque de Chevrières**

Exposition sur le cinéma jusqu'au 20 novembre 2019.

Exposition sur les carnets de voyage du 15 janvier 2020 jusqu'à mi-mars.

04 77 94 94 17

[biblio.chevrieres@gmail.com](mailto:biblio.chevrieres@gmail.com)

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h30 à 17h30

samedi de 10h à 12h

#### **Dates à retenir :**

- **jeudi 7 novembre 2019** à la salle polyvalente à partir de 17h00 : Don sang.
- **dimanche 10 novembre 2019** à la salle polyvalente à 14h00 : Loto organisé par l'APEEC.
- **lundi 11 novembre 2019** : Cérémonie commémorative à 11 heures au monument aux morts.

- **Samedi 23 novembre 2019** à la salle polyvalente à 14h00 : concours de belote du CCAS pour le colis des Aînés.
- **Jeudi 5 décembre 2019** : repas des aînés.
- **Samedi 7 décembre 2019** : Téléthon.  
Vente de sapins par l'APEEC.

## CINEMA numérique

**Mardi 5 novembre 2019** à 20H30 à la salle polyvalente  
*Proposé par le Comité Culture et Loisirs*



### TARIFS

**CARTE ABONNE ANNUELLE : 3€/ADULTE – 2€/16 ans**

**ADULTES : 5€ / - 16 ANS : 3€50 / PASS REGION : 1 €**

**ABONNES ADULTES : 4.50 / ABONNES JEUNES : 3€**

## AU NOM DE LA TERRE



Français  
De Édouard Bergeon  
Avec Guillaume CANET  
Sortie le 25 septembre 2019  
Durée : 1h43

### **Drame**

Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit sur une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.